



Pantin le 4 septembre 2026

Le parc Dragon Ball à Cergy Pontoise : un contre sens environnemental

Avis du MNLE 93 Nord Est Parisien

A Cergy Pontoise les trois futurs parcs de divertissement de Dragon Ball financés (6 milliards) par les milliardaires Saoudiens détruiraient des terres agricoles et amputerait le site naturel de la boucle de l'Oise et du Vexin. Ils seraient installés sur 200 hectares dont les 50 hectares du parc Mirapolis fermé en 1991.

C'est l'esprit d'Europa City ressuscité par E Macron, V Péresse et la pétromonarchie qui cherche à maximiser la rentabilité de ses capitaux. Cette dictature Saoudienne pratique la charia, les décapitations (356 exécutions en 2025 dont des journalistes). Si le projet va au bout est-ce que les garanties du pays des droits de l'Homme seront sacrifiées par des interventions extraterritoriales contre des syndicalistes comme lors de la construction d'Euro-Disney à Marne la Vallée.

Au nom de l'attractivité de l'Ile-de-France, première destination mondiale du tourisme, ces dirigeants nationaux veulent développer le consumérisme, alimenter le surtourisme. Le premier ministre François Bayrou visait l'objectif de 100 milliards de devises. L'objectif régional serait d'attirer 7 millions de visiteurs d'une clientèle internationale.

En cette rentrée 2026 notre pays est marqué par le désastre des vagues caniculaires avec plus de 7 000 décès, les catastrophes naturelles, sécheresses, incendies, fleuves et cours d'eau asséchés, montrant les insuffisances gouvernementales apparues au grand jour. Mais sans concertation ces responsables nationaux persistent dans la promotion de projets fortement émetteurs de CO2. C'est un entêtement mortifère qui amplifie l'accumulation de gaz à effet de serre, détruit l'environnement, la qualité de vie quotidienne et le vivant.

Ce grand projet inutile ne répond pas à l'intérêt général notamment en matière de qualité des transports quotidiens, il n'est pas compatible avec les besoins de renforcement de l'adaptation de l'Ile-de-France au réchauffement climatique, de réduction des émissions de CO2, de préservation des terres agricoles pour l'autonomie alimentaire, de renforcement des trames vertes, de réduction des nuisances atmosphériques et sonores. Les préoccupations environnementales et la sobriété foncière préconisées par le SDRIF-E ne sont pas respectées. Des milliers d'emplois sont annoncés, mais les projets ne semblent pas définis.

Ce projet à destination d'un tourisme international vise aussi à augmenter et alimenter le trafic aéroportuaire de Roissy CDG, qui après le rejet du terminal 4 voit ADP investir 8,2 milliards pour financer une nouvelle jetée d'embarquement s'inscrivant dans une croissance et des nuisances aériennes sans limites pour les riverains, jour et nuit.

L'annonce de tels projets de densification de la circulation routière, d'urbanisation, de destruction d'espaces verts et de respiration provoque colère et inquiétudes. La loi de simplification ne doit pas être utilisée pour amputer l'information et une large consultation des populations concernées par enquête publique, réunions d'information, etc. est indispensable.